

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] projet d'arrêté portant ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2023-2024 dans le département de la Sarthe

De :

Pour : pref-utilite-publique <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Date : 29/04/2023 13:54

avis défavorable NON au massacre de blaireaux en pleine période d' élevage et de dépendance des jeunes

c' est contraire à l' esprit même de la chasse (prélèvement de "surplus" à l' AUTOMNE après reproduction)

La justification de cette intervention est basée sur des **relevés particulièrement partiels et partiels** souvent non récemment actualisés. Les données de densité non circonstanciées fournies ne permettent pas d' évaluer scientifiquement les populations de blaireaux de **votre** territoire départemental.

Une image de **marque touristique peu reluisante** alors que **bon nombre de départements n' autorisent plus cette pratique archaïque.**